

Cette réunion avait pour objet de revoir les modalités d'affectation dans le réseau HM.

La direction générale proposait de voir les points suivants :

- condition d'âge pour les candidats au regard de la durée de séjour
- reconnaissance d'une priorité pour les COM concernant les agents y ayant leur centre d'intérêt moral et matériel (CIMM)
- règle de priorité pour les agents faisant valoir un rapprochement de conjoint
- affectations à l'étranger depuis un DOM
- harmonisation des affectations à Mayotte entre les filières

Le compte rendu complet de la CGT en pièce joint à télécharger.

fichiers:



[Télécharger cr_gt_hm_7_fevrier_2014.pdf](#) (203.43 Ko)

Public: [Groupes de travail](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
